

Barman | Barmaid

RÉF | 7983

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Effectuer la mise en place du bar;
- Organiser l'accueil du client;
- Effectuer le service;
- Nettoyer et remettre en ordre;
- Entretenir les contacts avec la clientèle et les collègues;
- Participer à la gestion et au développement de la carte;
- Encadrer et contrôler l'activité.

Programme

• Cours professionnels :

Mise en place du bar; Langue spécifique Horeca; Accueil et conseil du client; Enregistrement des commandes; Préparation et service des boissons simples; Développement d'une attitude, d'une communication et d'un suivi appropriés; Nettoyage et rangement dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement; Préparation et service des boissons composées; Préparation et service des cocktails; Commandes, cartes, thèmes et caisse; Coordination et encadrement; Produits bio, environnement durable et économie circulaire; Evaluation théorique; Présentation et défense des rapports de stage d'observation.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• Pratique professionnelle :

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](#) avec un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](#) qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique

professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Un stage d'observation de 40 heures est obligatoire pour les candidats qui ne peuvent prouver une occupation dans le métier via une convention de stage ou un contrat de travail.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

- OU** Certificat d'apprentissage;
- OU** Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).
- Participez à l'une des séances programmées :
 - lundi 13 mai 2024 à 14h00 : « Des formations pour travailler dans l'Horeca »

Comment s'inscrire ?

- De façon rapide, [en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor](#) en tant que candidat
- Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro

gratuit 0800 35 123

- Après d'un conseiller de la Cité des métiers,
 - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h pendant les congés scolaires)
 - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne [Miti](#) ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi
 - Après de notre call center au numéro gratuit 0800 555 66
- lundi 10 juin 2024 à 14h00 : « Des formations pour travailler dans l'Horeca »

Comment s'inscrire ?

- De façon rapide, [en vous connectant ou en créant votre propre compte Mon Dorifor](#) en tant que candidat
- Dans une Antenne Actiris, en prenant rendez-vous par téléphone au numéro gratuit 0800 35 123
- Après d'un conseiller de la Cité des métiers,
 - soit en vous rendant sur place sans rendez-vous (Avenue de l'Astronomie 14 1210 Bruxelles-Métro Madou) lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (15h30 en juillet et août), jeudi de 13h30 à 19h (16h pendant les congés scolaires)
 - soit en utilisant la plateforme de conseil en ligne [Miti](#) ouvert de 9h à 12h sauf le jeudi
- Après de notre call center au numéro gratuit 0800 555 66

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>

